

1 Bilan

Le bilan est construit comme suit :

- Rappel de la situation des risques à l'examen des tracés des zones d'effets,
- Report des zones enveloppes,
- Mesures compensatoires.

1.1 Rappel de la situation des risques susceptibles de présenter des conséquences à l'extérieur des limites du site

Parmi les phénomènes dangereux retenus, ceux ayant des zones d'effets qui sortent des limites du site suivantes sont les suivants :

- PhD 2 (Incendie de la rétention CR2 de la cuve de fluxant inflammable). Des effets thermiques sortent des limites du site et empiètent sur une voie de circulation de la zone industrielle,
- PhD 4 (Explosion de la cuve de fluxant inflammable). Des effets de surpression sortent des limites du site et empiètent sur une voie de circulation de la zone industrielle,
- PhD 5 (Incendie au niveau de l'aire de dépotage). Des effets thermiques sortent des limites du site et empiètent sur des voies de circulation de la zone industrielle.

Les effets des phénomènes dangereux PhD 1 (Incendie de la rétention de la cuve de GNR – effets thermiques) et PhD 3 (Explosion de la cuve de stockage de GNR – effets de surpression) restent à l'intérieur des limites du site.

Les phénomènes dangereux retenus PhD 1 à PhD 5 peuvent, par effets dominos, générer d'autres phénomènes dangereux initialement non retenus. Il s'agit des phénomènes dangereux suivants :

- PhD 6 (Explosion de la cuve de bitume de 60 m³ – effets du surpression),
- PhD 7 (Explosion de la cuve de bitume de 150 m³ – effets du surpression),
- PhD 8 (Incendie de la rétention CR3 – effets thermiques),
- PhD 9 (Incendie de la rétention CR1 – effets thermiques),
- PhD 10 (Explosion de la cuve de fluxant végétal – effets du surpression),
- PhD 11 (Incendie de la rétention CR2 de la cuve de fluxant végétal – effets thermiques),
- PhD 12 (Incendie généralisé aux rétentions CR1, CR2 et CR3 – effets thermiques).

Parmi ces phénomènes dangereux, ceux dont les effets sortent des limites du site sont les suivants :

- PhD 7 (Explosion de la cuve de bitume de 150 m³. Des effets de surpression sortent des limites du site et empiètent sur des voies de circulation de la zone industrielle et sur une partie du site voisin de COFRASUD (sans toucher de bâtiment),
- PhD 8 (Incendie de la rétention CR3). Des effets thermiques sortent des limites du site et empiètent sur des voies de circulation de la zone industrielle,

- PhD 9 (Incendie de la rétention CR1). Des effets thermiques sortent des limites du site et empiètent sur des voies de circulation de la zone industrielle,
- PhD 10 (Explosion de la cuve de fluxant végétal). Des effets de surpression sortent des limites du site et empiètent sur des voies de circulation de la zone industrielle,
- PhD 11 (Incendie de la rétention CR2 de la cuve de fluxant végétal). Des effets thermiques sortent des limites du site et empiètent sur des voies de circulation de la zone industrielle,
- PhD 12 (Incendie généralisé aux rétentions CR1, CR2 et CR3). Des effets thermiques sortent des limites du site et empiètent :
 - Sur des voies de circulation de la zone industrielle,
 - Sur une partie du site COFRASUD au Nord (sans toucher de bâtiment),
 - Sur une partie du site COFRASUD à l'Ouest (sans toucher de bâtiment).

À noter que les voies de circulation impactées par les effets thermiques ou de surpression ne desservent que la zone industrielle. Ainsi, ni aucune habitation, ni aucun établissement recevant du public ne sont desservis par ces voies de circulation.

De plus :

- Les zones d'effets majorantes (ou zones enveloppes) sont générées par le phénomène dangereux PhD 12 (Incendie généralisé aux rétentions CR1, CR2 et CR3 – effets thermiques),
- Le phénomène dangereux PhD 12 ne va pas générer immédiatement des effets thermiques tels que calculés dans l'étude de dangers. Ainsi, des mesures pourront être mises en place pour, par exemple, bloquer la voie d'accès au site de part et d'autre du site avant que l'incendie n'ait atteint sa puissance maximale. En cas de présence du personnel EUROVIA, cette mesure pourrait être mise en place rapidement,
- La probabilité que le phénomène dangereux PhD 12 se produise est très faible. Selon les critères réglementaires en vigueur et les mesures en place et programmées sur le site, cette probabilité est comprise entre 10^{-4} /an (soit 1 fois tous les 10 000 ans), et 10^{-5} /an (soit 1 fois tous les 100 000 ans).

1.2 Report des zones d'effets enveloppes après mise en place des mesures compensatoires

Pour rappel, les zones d'effets enveloppes sont générées uniquement par PhD 12 (Incendie généralisé aux rétentions CR1, CR2 et CR3). Elles sortent des limites du site et empiètent sur les voiries environnantes de la zone industrielle, sur une faible partie du site COFRASUD au Nord et sur une faible partie du site COFRASUD à l'Ouest. Rappelons que ce phénomène est généré suite à des effets dominos.

Les zones d'effets enveloppes sont tracées à la figure suivante.



Figure 1. Cartographie des zones d'effets enveloppes

En termes d'urbanisme, la présente étude de dangers sera transmise à la mairie de Bressols.

1.3 Conclusion

L'étude a été réalisée à partir du standard défini par le Code de l'Environnement.

D'une manière générale, les méthodes et critères utilisés sont issus de documents tels que les publications de l'INERIS, des normes, des guides spécialisés. L'étude traite des effets dominos internes et externes.

Elle distingue les scénarios dont les conséquences affectent le voisinage de l'établissement de ceux dont les effets sont limités à l'intérieur de l'établissement, ces derniers relevant de la sécurité interne du site.

La présente étude montre objectivement que les risques sont acceptables avec la mise en place des mesures compensatoires prévues.